



RUE TUMELAIRE, 12 - CHARLEROI
☎ 071 / 320702 🌐 www.arv.be

Charleroi, le 10 novembre 2017

Concerne le paiement des classes de forêt pour les élèves de 1^{re} année

Madame, Monsieur,
Chers Parents,
Chers Elèves,

Nous vous proposons le plan de versement(s) suivant via APSCHOOL*:

	Date limite de versement	Montant
Soit en un seul versement	Le 15 janvier au plus tard	145 €
Soit en plusieurs versements		
1 ^{er} versement	Le 30 novembre au plus tard	70 €
2 ^{ème} versement	Le 31 janvier au plus tard	75 €

* : Vous pouvez régler le montant en une fois ou deux fois (deux événements distincts seront créés dans le programme APSCHOOL).
N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème.

Nous vous remercions de respecter strictement **les dates limites des paiements.**

Nous restons bien entendu à votre disposition, Madame, Monsieur, Chers Parents, Chers Elèves et vous prions de croire en notre entier dévouement.

Les professeurs responsables,

Sébastien THOMAS
Véronique Deswaert
Laetitia Sebaihi

La Préfète des Etudes,

Isabelle JACQUEMIN